

Plan de Sécurité de Quartier (PSQ)

United colors of Hodimont...

Quartier Moulin

Maison de Police de Hodimont



Janvier 2011

Mises à jour (dates) :
-
-
-
-

Rédigé par INPP DAGNELY et CP FRANSEN

1. Profils

1.1 Profil du Quartier

- 1.1.1 Les caractéristiques socio-économiques et démographiques
- 1.1.2 Les spécificités du territoire ayant un impact sur la sécurité
- 1.1.3 La criminalité enregistrée
- 1.1.4 La circulation
- 1.1.5 L'ordre public (les événements, les groupements)
- 1.1.6 Les Personnes-Clefs du Quartier

1.2 Profil de l'équipe de Quartier

2. Les priorités externes du Quartier

- 2.1 Les nuisances et la criminalité de rue (y compris les problématiques prioritaires du Règlement Zonal de Police (chiens, environnement, comportements dérangeants, réunions publiques))
- 2.2 La sécurité routière (dont les accidents de roulage avec lésions corporelles, la fluidité, et les infractions prioritaires (stationnements gênants/dangereux, ceintures, alcool/ stupéfiants, assurances/ contrôle techniques, cyclos, excès de vitesse))
- 2.3 La délinquance juvénile (envisagée sous l'angle de la violence perpétrée à l'égard des membres de la communauté éducative ainsi que la délinquance ayant un impact au sein de l'école) et le partenariat avec les écoles
- 2.4 Les stupéfiants - Non diffusé
- 2.5 Le terrorisme (+ extrémisme, radicalisme) - Non diffusé
- 2.6 La traite et le trafic des êtres humains (y compris le trafic de migrants, les marchands de sommeil, les mariages blancs) (projet arrondissemental piloté par la police fédérale) - Non diffusé
- 2.7 Les délits patrimoniaux commis par des groupes d'auteurs itinérants (projet arrondissemental piloté par la police fédérale)
- 2.8 La violence intra-familiale/intra-conjugale
- 2.9 Domiciles, radiations et qualité de l'habitat
- 2.10 Quartier à discrimination positive (Q+) et Plan de Cohésion Sociale (PCS)

3. Les priorités internes de l'équipe de Quartier

- 3.1 « Du policier de quartier d'hier à l'équipe de quartier de demain »
- 3.2 L'implication capable
- 3.3 Amélioration de la disponibilité des membres de l'équipe

4. Annexes

- 4.1 Données socio-économiques et démographiques du Quartier
- 4.2 Evolution de la criminalité enregistrée au sein du Quartier et du secteur (2005-2009) pour les principaux phénomènes
- 4.3 Relevé des accidents de roulage avec lésions corporelles pour le Quartier Moulin
- 4.4 Relevé des personnes clefs du quartier (personnes ressources, partenaires, victimes, auteurs, ...) - Non diffusé
- 4.5 Relevé des endroits stratégiques en matière de stupéfiants - Non diffusé
- 4.6 Réseau caméras sur le quartier
- 4.7 Plan du quartier

4.8 Diplôme « Best Présence »

4.9 Quartier à Discrimination Positive (Q+) et Plan de Cohésion Sociale (PCS)

1. Profils

1.1 Profil du Quartier

1.1.1 Les caractéristiques socio-économiques et démographiques

Le quartier Moulin se trouve sur la rive droite de la Vesdre. Il est situé en grande partie sur la commune de Verviers et en moindre partie sur la commune de Dison. Il se trouve dans le centre même de Hodimont. Vu sur une carte, le quartier Moulin est en forme de croissant, allant de la rue St Antoine à la rue Clément XIV.

Le quartier Moulin est composé de 12 rues :

- Rue du Moulin
- Rue Saint-Antoine
- Rue de Hodimont
- Rue du Commerce
- Rue de Dison
- Rue des 600 Franchimontois
- Rue des Fabriques
- Rue de la Limite
- Rue du Châtelet
- Rue Clément XIV
- Place Simon Gathoye
- Rue de la Pompe

Dans le quartier Moulin on retrouve notamment des ASBL, des cafés typiques et des commerces de proximité. Il est également caractérisé par la présence de trois mosquées.

- La rue de Hodimont contient deux des trois mosquées.

* Au n°244, se trouve la Mosquée ASSAHABA. Il s'agit de la plus grosse Mosquée de Wallonie. En semaine, cet établissement est fréquenté par 300 à 400 fidèles. Le vendredi, on peut multiplier ces chiffres par 3. En été, la prière a lieu entre 14.00 et 15.00 heures et l'hiver entre 13.00 et 14.00 heures. Il y a deux Imams rémunérés. Cette mosquée est ouverte à toutes les nationalités.

* Au n°28, se trouve une Mosquée Somalienne appelée « Centre culturel éducatif Somalien. » (Mosquée Bilal). Cette mosquée est fréquentée par une trentaine de personnes.

- La troisième Mosquée se situe au n°28 de la rue des Fabriques. Il s'agit de la mosquée Kobaa. Il s'agit d'une mosquée salafiste fréquentée en majorité par des Marocains. Il y a une dizaine de fidèles en semaine et une centaine le vendredi.

Deux écoles maternelles/primaires permettent la scolarisation des enfants de ce quartier.

- Une des deux écoles se situe rue de Dison. Il s'agit de l'école de la Providence. Il s'agit d'un enseignement catholique. Cette année, l'école est peuplée de plus ou moins 460 élèves. On dit plus ou moins car une des caractéristique de cet établissement est d'avoir des inscriptions tout au long de l'année scolaire. La Directrice est Madame GODDE.

- La deuxième école se situe sur la commune de Dison, place Simon Gathoye. Il s'agit de l'école Fonds de Loup. Cette année, elle est composée de 140 élèves. Le Directeur est Monsieur ERNST.

Rue de Hodimont est implanté un espace dédié aux activités des plus jeunes, il s'agit du terrain d'aventure, autrefois problématique mais plus actuellement. Là, se trouve une ASBL « Terrain d'aventure ». Cette ASBL est fréquentée par une centaine d'enfants du quartier. Ils peuvent venir participer à des activités diverses (foot ball dans la bulle de Gérardchamps, des camps et l'école des devoirs.) Les enfants admis sont âgés entre 6 et 13 ans. Cette ASBL est ouverte de 15.00 à 18.00 heures les lundis, mardis, jeudis et vendredis. Les mercredis et samedis l'ASBL est ouverte de 13.00 à 18.00 heures.

Un des endroits bien connu du quartier est le mur d'Hodimont. Il s'agit d'un lieu de rencontre, voire de rassemblement des gens du quartier, de tout âge. Autrefois victimes de tags sauvages, le pignon de l'immeuble le plus proche est aujourd'hui décoré d'une longue fresque réalisée par des professionnels mais également par des jeunes du quartier.

Le quartier moulin est composé, pour la plupart, d'habitations dans un tissu urbain dense. Il regroupe 3.032 habitants ce qui représente 3,9 % de la population de la zone. Les logements y sont très modestes. Les habitations sont constituées pour la plus grande partie d'appartements (52,1 %), et de maison mitoyennes (34,7 %). Nous y retrouvons deux ensembles de logements sociaux, gérés par la société « Logivesdre ». La qualité de l'environnement y est peu agréable. De plus, la propreté n'est pas un point fort du quartier Moulin.

Concernant la population de ce quartier, on peut dire qu'elle est haute en couleurs et très vivante. Le quartier Moulin est un véritable melting-pot. Cette particularité constitue à la fois sa richesse et sa complexité.

La plus grande partie de la population est constituée de ressortissants de l'union européenne. Cependant, une grande partie de ces ressortissants ont des origines hors Europe. Le top 3 des nationalités étrangères est constitué par la Turquie 6,5 %, le Maroc, 3,9 % et la Grèce 2,1 %. Aucun pays de l'Afrique sub-saharienne ne se trouve dans ce top 3. Néanmoins, la représentation de cette partie de l'Afrique est visible. Toutes ces origines différentes nous ont poussés à intituler notre présent PSQ « United colors of Hodimont ».

Il s'agit en grande partie d'une population jeune. (29,8 % entre 0 et 17 ans, 41, 3 % entre 25 et 54 ans).

Concernant l'activité professionnelle de la population on peut constater que le nombre de demandeurs d'emploi est fort élevé (15,3 %).

Souffrant d'une image déclinante et d'importantes difficultés socio-économiques, le quartier est identifié par les autorités locales comme devant faire l'objet d'une attention particulière. Il est le prochain quartier à faire l'objet d'une rénovation urbaine.

Le quartier Moulin est aussi visé par le projet « Sun ». Le projet « Sun » s'occupe des quartiers urbains qui ont en commun qu'ils sont marqués par l'essor puis par le déclin

industriel. Aujourd'hui, malgré des politiques publiques de soutien, ils souffrent encore d'un déficit en termes de qualité environnementale, ils restent perçus, souvent injustement, comme des quartiers insécures, et enfin ils concentrent les populations les moins aisées de nos territoires urbains. Pourtant, ils recèlent tous de nombreux atouts, souvent insoupçonnés, et que le projet « Sun » entend mettre en avant: leur multi-culturalité, un tissu associatif très dynamique, ou encore des talents reconnus bien au-delà des limites de leur quartier.

Vu ses caractéristiques décrites supra, le quartier Moulin est repris dans le quartier à discrimination positive « Q+ Hodimont » (Voir Annexe 4.10)

1.1.2 Les spécificités du territoire ayant un impact sur la sécurité



Trois mosquées qui amènent ponctuellement des problèmes de stationnement lors des rassemblements ou des sécurisations spécifiques lors de menaces (conflits internationaux). (Détails voir supra)

L'accueil ASBL. Cette association s'adresse aux femmes en difficulté sociale et à leurs enfants. Elle est accessible 24h/24. De par sa vocation, cette ASBL génère la venue de personnes à problèmes qui n'habitent pas nécessairement dans le quartier (différends, alcoolisme, femmes battues,...)

Erreur!Erreur! Argument de commutateur inconnu.



Deux ensembles de logements sociaux. Présence de deux ensembles de logements sociaux drainant une population défavorisée, hétéroclite, demandant une attention particulière au niveau des nuisances sociales. On trouve un grand building rue du Commerce et un gros ensemble d'immeubles (deux cents appartements) implantés entre la rue du Moulin et la rue St-Antoine.

Plusieurs cafés et ASBL dont les origines des tenanciers influent sur la clientèle. Erreur! Argument de commutateur inconnu.

Il s'agit d'endroits où les personnes d'une même ethnie aiment se retrouver. Lors de ces

rassemblements, cela engendre parfois des troubles de l'ordre public et demande des sécurisations spécifiques lors de menaces (conflits internationaux).

Parmi les ASBL et Cafés, certains établissements demandent une attention accrue et journalière. Cela fait suite plus à la personnalité des dirigeants que des personnes qui les fréquentent. Nous avons entre-autres :

- Le CORECO (ou C.C.C Centre Culturel Congolais)
- L'OZGUR
- Les parents des jeunes de Hodimont
- Le Prestige.

Erreur!Erreur! Argument de commutateur inconnu.

Antenne du CPAS. Présence d'une Antenne CPAS rue des Fabriques. Cette antenne demande une attention particulière le mercredi matin. En effet, le mardi soir les « mauvaises » nouvelles sont transmises aux intéressés qui se manifestent parfois le mercredi matin pour faire part de leur mécontentement.

Deux écoles maternelle/Primaire. Ces écoles n'engendrent pas une importante criminalité enregistrée, mais nécessitent néanmoins une attention particulière en matière de circulation (abords des écoles) et de dégradations. Sur un volet éducatif, le partenariat mérite d'être plus développé, notamment en matière de circulation et d'environnement.



1.1.3 La criminalité enregistrée

- Chiffres : voir annexe

- Commentaires :

Sur le plan de la criminalité enregistrée, le quartier Moulin présente un panel assez large avec divers phénomènes de criminalité, à savoir les infractions contre l'environnement, les atteintes à l'intégrité morale, les atteintes à l'intégrité physique, les vols et les dégradations. Malgré cette multiplicité le nombre de faits reste relativement peu important.

Quelques (sous) phénomènes se dégagent néanmoins quelque peu.

C'est le cas des : - infractions -déjà citées- contre l'environnement
- menaces
- dégradations volontaires
- coups et blessures sur la voie publique
- vols dans habitations

A la différence des autres faits, l'environnement c'est en plus de nombreux faits constatés via des sanctions administratives pour un phénomène qui fait partie des priorités définies au sein du Règlement Zonal de Police et qui partant fait l'objet d'une proactivité notamment policière.

Malgré que ce fait ne ressort pas précisément dans les chiffres reçus, les stupéfiants sont présents sur le quartier Moulin. Ce point fera l'objet d'une analyse en profondeur au point 2.4.

Les rues les plus criminogènes sont les rues de Hodimont, Commerce et Dison. Le carrefour formé par les rues de Dison-Hodimont-Spintay est un lieu de rencontre pour les dealers et autres drogués. En soirée, dû à la présence d'un grand nombre d'ASBL et cafés, ces mêmes rues sont fortement fréquentées et envahies par des personnes imbibées d'alcool ou de drogue. C'est également dans ces rues que l'on compte le plus de différents avec coups, vols avec violence et bagarres.

Concernant le problème de propreté et de dépôts clandestins, toutes les rues sont touchées. Il n'y a aucun respect des règles. Certains chancres, comme celui rue des Foxhalles, ont été assainis, mais le quartier reste sale.

Le quartier de Hodimont souffre d'une très mauvais image de marque due à la fois à une criminalité objective et visuelle, mais aussi à des éléments périphériques (malpropreté, logements paupérisés, population fragilisée,...) qui renforcent le sentiment subjectif d'insécurité.

1.1.4 La circulation

L'analyse est effectuée au point 2.2.

1.1.5 L'ordre public (les événements, les groupements)

Le quartier Moulin n'est pas le lieu d'événements majeurs (type Fiesta City). Les différents événements du quartier sont ponctuels et n'amènent a priori pas des problèmes au niveau sécurité. La police y a surtout un rôle de facilitateur et un rôle important au niveau de la circulation (stationnement et fluidité).

- Feu d'artifice du 21 juillet (en partie sur quartier Station)
- Ramadan
- Verviers en Couleurs

1.1.6 Les Personnes clefs du Quartier

Les personnes-ressources du quartier sont pour l'essentiel liées à des institutions ou des lieux d'activités spécifiques (écoles, lieux de cultes, commerces, sages africains.....)

La liste de ces personnes-ressources et de leurs coordonnées se trouve en annexe au présent.

Nombreux sont les auteurs de faits délictueux qui résident sur le quartier Moulin.

Parmi ceux-ci, les auteurs à surveiller plus particulièrement, que ce soit en matière d'ordre public, de circulation ou de criminalité, sont listés en annexe.

1.2 Profil de l'équipe de Quartier

Chef d'équipe	:	Inspecteur Principal DAGNELY Bruno
Adjoint	:	Inspecteur PIRNAY Michaël
Référente Environnement	:	Inspecteur GROSJEAN Claire
Référent Matériel	:	Inspecteur FELTEN Cindy
Référent Ecoles	:	Inspecteur HOFFMANN Dany
Référent Mosquées	:	Inspecteur MATROULE Michaël
Référent ASBL	:	Inspecteur THYSSENS Grégory
Référent Circulation	:	Inspecteur THYS Michel
Référent CPAS	:	Inspecteur GERON Paul

L'équipe composée de neuf policiers de proximité dont deux femmes. Cette équipe présente une moyenne d'âge de 30 ans et une moyenne de 7 ans d'ancienneté.

Le mode de fonctionnement de l'équipe est de type polyvalent. Chacun dans l'équipe effectue toutes les tâches et la charge de travail est répartie de manière uniforme.

Parmi l'équipe nous possédons :

- Un maître chien, Inspecteur **THYS** Michel et son chien **TAREK**
- Un référent pour les dossiers économiques et financiers (EcoFin) pour toute la Maison de Police, l'Inspecteur **MATROULE** Michaël
- Un membre du réseau SAPV (assistance policière aux victimes), l'Inspecteur **FELTEN** Cindy.
- Deux membres du pool Trio, l'Inspecteur **THYS** Michel et l'Inspecteur principal **DAGNELY** Bruno.

Pour le reste du personnel, il n'y a pas de spécialisation sauf en ce qui concerne les référents thématiques.



2. Les priorités externes du Quartier

2.1 Les nuisances et la criminalité de rue (y compris les problématiques prioritaires du Règlement Zonal de Police (chiens, environnement, comportements dérangeants, réunions publiques))

2.1.1 : problématique des chiens

Description

Le quartier Moulin n'est pas fort confronté à la problématique des chiens (Laisse, muselière, sachet pour le ramassage,) car il n'y a pas beaucoup de chiens sur le quartier.

Contribution aux actions/plan d'actions

Les policiers de l'équipe Moulin feront appliquer le RZP dans le respect des priorités d'intervention et de verbalisation.

2.1.2 : problématique de la malpropreté

Description

Sur le quartier Moulin, l'état de propreté est assez déplorable. On retrouve des dépôts clandestins un peu partout. Plus spécifiquement, on retrouve des gros dépôts au pied des bulles à Verres rue St-Antoine, dans les impasses de la rue de Hodimont, au coin de la rue des Fabriques et de la rue de la Limite et au coin rue de Dison - rue des Foxhalles. Lors des ramassages spécifiques, les trop nombreux sacs pmc au contenu non conforme (« main rouge ») constituent eux aussi des formes spécifiques de dépôts.

Contribution aux actions/plan d'actions

> sur le volet répressif

- verbalisation systématique des infractions y liées
- enquêtes de voisinage afin de mieux cerner les auteurs et les périodes infractionnelles.
- opérations ciblées
- utilisation des caméras (« Mur Hodimont », « Spintay », « Hodimont », « Commerce » et « Foxhalles »)
- Participation aux brigades mixtes avec le service propreté de la ville de Verviers (Rues du quartier Moulin qui sont visées : rue de Hodimont / rue de Dison / rue du Commerce / rue du Moulin / rue St-Antoine.)

> sur le volet préventif

- participation aux campagnes de prévention organisées par les communes
- participation à la capsule « environnement » diffusée sur Télévesdre
- Collaboration et échange d'informations avec les intervenants sociaux du service de prévention de la ville de Verviers et des intervenants sociaux de la commune de Dison (PCS), chacun restant dans sa sphère de compétence, mais chacun travaillant en partenariat.
- participation aux sensibilisations orchestrées par les communes (journées et semaines de propreté)

2.1.3 : vols de véhicules

Description

Sur cinq ans, le quartier a vu se commettre 23 faits, soit une moyenne de 4,6 vols de véhicule par an. Il n'y a pas d'endroit spécifique. Il n'y a pas non plus de jour particulier. Les vols se commettent autant en semaine que le week-end.

Au niveau du créneau horaire, il reste large, mais on constate quand même que les vols se commettent principalement en soirée ou la nuit.

Contribution aux actions/plan d'actions

- Il n'y a pas d'actions ou d'opérations spécifiques, mais cette problématique profitera de l'attention particulière accordée par les services extérieurs de toutes natures.

- Le maître chien participe à des patrouilles pédestres sur le quartier Moulin.

- Des patrouilles P.C. « Patrouille de Contact » formées par un ou deux membres de la Maison de police d'Hodimont. Ces patrouilles ont comme but principal, la visibilité sur le quartier.

2.1.4 : vols dans véhicules et dégradations de véhicules

Description

Sur cinq ans, le quartier a vu se commettre 73 faits de vols dans véhicules, soit une moyenne de 14,6 faits par an, ce qui correspond à 1,2 faits par mois. Concernant les dégradations de véhicules, il y a eu 68 faits, soit une moyenne de 13,6 faits par an, ce qui correspond à 1,1 fait par mois. Vu ces résultats, on ne peut pas dire qu'ils s'agissent de faits importants se déroulant sur le quartier Moulin.

Il n'y a pas d'endroit spécifique ni de jour particulier. Ces faits se commettent autant en semaine que le week-end.

Contribution aux actions/plan d'actions

Il n'y a pas d'actions ou d'opérations spécifiques, mais cette problématique profitera de l'attention particulière accordée par les services extérieurs de toutes natures.

- Le maître chien participe à des patrouilles pédestres sur le quartier Moulin.

- Des patrouilles P.C. « Patrouille de Contact » formées par 1 ou deux membres de la Maison de police d'Hodimont. Ces patrouilles ont comme but principal, la visibilité sur le quartier.

- sur un volet préventif et éducationnel, contact (de visu, téléphonique ou par courrier) avec les propriétaires de véhicules qui y laissent à vue des objets susceptibles d'être volés.

2.1.5 : vols avec violence

Description

En voulant analyser, les faits enregistrés sous l'appellation « vol avec violence » nous nous sommes rendus compte qu'il est très difficile de dégager des tendances tant ces faits sont divers. Les lieux et la situation dans l'espace temps forment eux aussi un panel trop large. Selon notre connaissance du quartier, nous pouvons dire que ces faits sont plus concentrés sur les rues de Dison - Hodimont - Commerce.

Sur une période de 5 ans, nous avons un total de 60 faits. Ce qui correspond à une moyenne d'un fait par mois.

Contribution aux actions/plan d'actions

En cas de plainte, les victimes feront l'objet d'une attention toute particulière et une aide psychologique sera proposée.

Il n'y a pas d'actions ou d'opérations spécifiques, mais cette problématique profitera de l'attention particulière accordée par les services extérieurs de toutes natures.

- Le maître chien participe à des patrouilles pédestres sur le quartier Moulin.

- Des patrouilles P.C. « Patrouille de Contact » formées par 1 ou deux membres de la Maison de police d'Hodimont. Ces patrouilles ont comme but principal, la visibilité sur le quartier.

2.1.6 : coups et blessures sur la voie publique

Description

Il est à remarquer que les coups et blessures sur la voie publique sont concentrés principalement sur deux rues : La rue de Hodimont et la rue de Dison. La rue du Commerce est également à pointer du doigt mais en moindre partie. Ces faits se déroulent à toutes heures du jour et de la nuit, que ce soit en semaine ou le week-end.

Ces faits sont dus à la fréquentation du quartier et à la présence d'ASBL faisant office de café. Ces ASBL génèrent une population marginale où il n'est pas rare que l'on règle ses comptes soi-même. Ces faits se déroulent en rue mais démarrent souvent dans ces ASBL.

Contribution aux actions/plan d'actions

- Présence fréquente du maître chien à ces endroits.

- Contrôles par les équipes Trio. Recherche d'armes prohibées, de personnes recherchées et d'illégaux.

- Désignation d'un référent ASBL (INP **THYSSENS** Grégory). Le but étant de connaître les tenanciers, d'obtenir un dialogue constructif avec ceux-ci et in fine de modifier les comportements.

- Surveillance des établissements à problèmes et verbalisation systématique lors de tapages ou de dépassement des heures d'ouverture autorisées dans ces établissements ciblés.

- Actions conjointes et échanges d'informations avec les enquêteurs de la MPH, ainsi qu'avec le référent des dossiers économiques et financiers (EcoFin) à savoir l'INP **MATROULE** Michaël qui fait partie de l'équipe de quartier.

- Le maître chien participe à des patrouilles pédestres sur le quartier Moulin.

- Des patrouilles P.C. « Patrouille de Contact » formées par 1 ou deux membres de la Maison de police d'Hodimont. Ces patrouilles ont comme but principal, la visibilité sur le quartier.

2.1.7 : vols dans commerces

Description

Le nombre total de vols dans commerce sur cinq ans est de 66. Pour l'année 2009 on compte 5 vols dans commerce. Cela fait suite au fait qu'il s'agit de commerces de proximité tenus par des gens du quartier, ce qui implique que tout le monde se connaît et ne facilite donc pas le vol. Il existe peut-être un chiffre noir, mais par essence il nous est impossible de nous en rendre compte. Vu ces résultats, on ne peut pas dire qu'il s'agisse de faits importants.

Contribution aux actions/plan d'actions

Il n'y a pas d'actions ou d'opérations spécifiques. Les commerces bénéficieront néanmoins d'une surveillance accrue par le passage accru du maître-chien de la Maison de Police lequel sera désormais occupé à au moins 70 % à des missions avec son compagnon à quatre pattes.

- Le maître chien participe à des patrouilles pédestres sur le quartier Moulin.

- Des patrouilles P.C. « Patrouille de Contact » formées par 1 ou deux membres de la Maison de police d'Hodimont. Ces patrouilles ont comme but principal, la visibilité sur le quartier. Cette visibilité est nécessaire, mais non suffisante : les policiers qui effectuent une pédestre doivent aussi prendre contact avec les commerçants, les riverains et les membres d'associations.

2.1.8 : Tapages nocturnes

Description

Le quartier doit subir des nuisances (principalement des tapages) nocturnes. Ces nuisances sont le plus souvent liées à l'ouverture tardive d'établissements Horeca, cafés ou asbl y assimilées.

Le bruit provient soit directement des établissements (musique tonitruante) soit parce que les clients sortent de l'établissement et qu'ils créent des tapages, des bagarres, du désordre,..... au grand dam du voisinage.

Contribution aux actions/plan d'actions

Les établissements qui sont sources de nuisances seront ciblés et feront l'objet d'une attention toute particulière. Si les mises en garde et la verbalisation ne changent pas les comportements, l'autorité administrative sera avertie rapidement en vue d'éventuelles mesures administratives.

2.2 La sécurité routière (les accidents de roulage avec lésions corporelles et les infractions prioritaires (stationnements gênants/dangereux, ceintures, alcool/ stupéfiants, assurances/ contrôle techniques, cyclos, excès de vitesse)

Le quartier Moulin est un quartier fort fréquenté malgré qu'il ne possède aucune nationale. Des rues comme la rue de Dison, la rue de Hodimont, la rue des 600 Franchimontois, la rue Clément XIV et la rue des Fabriques sont fortement utilisées par un trafic à destination de Dison.

A l'avenir, avec le développement de ForumInvest et ses implications corollaires sur la circulation (dont la disparition de la trémie de la rue L. Defays), le quartier (rue de Dison, rue de Hodimont, pont Parotte) aura à vivre avec un flux de véhicules augmenté.

Bien que de taille assez réduite, le quartier Moulin est fortement fréquenté par les lignes des TEC. (702, 705, 708, 717, 38, 38b, 69). Les intérêts divergents des chauffeurs de bus qui voient les emplacements « bus » occupés et des clients des commerces de proximité (légumiers, boulangers,...) qui cherchent un emplacement de stationnement

Aux heures de pointe, vu que les rues du quartier ne sont pas larges, il est difficile de le traverser à grande allure.

2.2.1 Accidents

Description

Le nombre d'accidents avec blessé est de 47 et ce, sur une période de 6 ans. Il s'agit dans tous les cas d'accidents avec blessé léger. Lorsque l'on procède à la moyenne annuelle nous obtenons 7,83 accidents ce qui correspond à moins d'un accident par mois.

Nous obtenons une moyenne de 10,6 % de cas d'accident avec délit de fuite et 12,7 % implique une personne sous imprégnation alcoolique. Souvent ces deux phénomènes sont liés.

Les rues les plus délicates sont :

- la rue de Dison avec 16 accidents, soit une moyenne de 2,66 accidents par an.
- la rue de Hodimont avec 14 accidents, soit une moyenne de 2,33 accident par an.

Le plus souvent, les accidents sont causés par le non respect des règles de priorité ou de la signalisation en place, aussi bien de la part des usagers motorisés que de la part des piétons.

Vu ces données, nous pouvons conclure que notre quartier ne contient pas réellement de rues à problèmes importants quant aux accidents.

Contribution aux actions/plan d'actions

Malgré le nombre peu élevé d'accidents, nos actions de contrôles routiers (ceinture, vitesse, alcool...) doivent se poursuivre de manière générale afin d'être présents sur le terrain et de réduire encore le nombre d'accidents avec ou sans blessés.

Notre maître chien a été choisi comme référent circulation. De part sa présence sur le terrain et le fait que ce dernier doit être attentif aux problèmes de circulation, nous espérons dissuader les usagers de transgresser le code de la route et en corollaire diminuer encore le nombre d'accidents.

Vu les modifications qui vont être apportées suite au projet ForumInvest , il nous semble opportun de participer à l'analyse des aménagements infrastructurels à créer ou à modifier.

2.2.2 Fluidité

Description

Aux heures de pointes, la circulation sur les axes pénétrants est plus importante, mais il n'y a pas formation de bouchons importants en longueur et en temps d'immobilisation.

Contribution aux actions / plans d'action

Etre attentif au phénomène en fonction d'une potentielle évolution, mais pas d'action spécifique à l'heure actuelle.

Participation à l'analyse des aménagements infrastructurels à créer ou à modifier.

2.2.3 Infractions

Compte tenu des limites de capacité de la Police et du Parquet et aussi de notre volonté d'utiliser le procès-verbal comme un outil pour changer les comportements et non comme un fin en soi, la verbalisation des infractions prioritaires sera encouragée et la verbalisation des infractions non prioritaires sera limitée au maximum.

Par infractions prioritaires, il faut entendre des infractions qui, potentiellement,

- sont la cause d'accidents
- provoquent une aggravation des conséquences d'un accident
- ou provoquent des problèmes de circulation (fluidité)

2.2.3.1 Vitesse

Description

La configuration urbanistique du quartier Moulin fait que la vitesse au volant n'y est pas vraiment problématique.

On note toutefois que les riverains de la rue des 600 Franchimontois se plaignent de la vitesse des usagers motorisés.

La rue des Fabriques de par sa nature rectiligne et en pente pourrait inciter quelque peu à la vitesse.

Par essence, les abords des écoles sont des zones à risques en terme d'accidents.

Contributions aux actions / plans d'actions

Aux abords des écoles, on assurera une présence rassurante et éducative non seulement durant les campagnes de « Rentrée Paisible » (au sortir des congés scolaires), mais aussi hors des campagnes spécifiques.

Le radar préventif sera demandé pour la rue des 600 Franchimontois, la rue des Fabriques et les abords de l'école Fond de Loup.

Participation à l'analyse des aménagements infrastructurels à créer ou à modifier.

2.2.3. 2 Stationnement

Description

Le quartier est exclusivement en milieu urbain. Le stationnement y est problématique car, malgré la présence d'un parking rue St-Antoine, l'offre est insuffisante par rapport à la demande.

Les causes en sont multiples : Les habitations sont rarement pourvues d'un garage; en plus des véhicules des riverains, on retrouve les véhicules des gens qui viennent travailler sur le quartier (Contributions, Police,...) et les véhicules des clients des commerces de proximité

- > Les emplacements réservés aux bus (rue de Dison et rue de Hodimont) ne sont pas toujours respectés
- > L'emplacement réservé aux autocars (rue du Moulin) n'est quasi jamais respecté
- > L'emplacement réservé aux handicapés (rue de Dison) n'est pas toujours respecté.

Aux alentours de la mosquée rue de Hodimont, lors de rassemblements, beaucoup de véhicules sont stationnés sans respect du code de la route. Ce stationnement anarchique crée des soucis de circulation dans la rue de Hodimont et dans les accès aux garages privés.

Contributions aux actions / plans d'actions

Continuer de verbaliser le stationnement gênant et/ou dangereux notamment rue de Dison et rue de Hodimont. Utilisation des autocollants jaunes permettant notamment de montrer aux usagers l'activité policière.

Lors de rassemblements importants, verbalisation du stationnement gênant et/ou dangereux aux alentours de la mosquée rue de Hodimont et prise de contact régulière avec le responsable de la mosquée afin de sensibiliser les conducteurs.

Participation à l'analyse des aménagements infrastructurels à créer ou à modifier.

2.2.3. 3 Cyclomoteurs

Description

Les cyclomoteurs ne sont pas fort présents sur le quartier. Il n'y a pas d'école secondaire sur le quartier. Il y a peu de cyclomotoristes parmi les riverains et on n'y détecte pas de propriétaires/conducteurs particulièrement problématiques.

Contribution aux actions / plans d'actions

Poursuite de notre participation aux actions de la Maison de Police de Hodimont et zonales.

2.2.3. 4 Ceintures et Dispositifs de Retenue pour Enfants (DRE)

Description

De plus en plus de personnes attachent leur ceinture de sécurité, mais un nombre encore important de personnes ne la bouclent pas. Alors que l'obligation de porter sa ceinture à l'avant date de 1975, les enquêtes montrent qu'aujourd'hui un Belge sur cinq ne porte toujours pas sa ceinture à l'avant. A l'arrière, un Belge sur quatre ne met pas sa ceinture.

Contribution aux actions / plans d'actions

Verbalisation systématique (aussi hors Services d'Intervention et de Prévention ou contrôle roulage) et conseils éducatifs spécifiquement lors d'infractions avec des enfants.

Sensibilisation des membres de l'équipe à la valeur d'exemple dans les véhicules de service et véhicules personnels.

2.2.3. 5 Alcool/Stupéfiants

Description

L'alcool et la drogue au volant sont deux phénomènes qui sont présents sur tout le territoire de la zone, plus particulièrement en soirée et pendant la nuit. Il n'y a pas de spécificité propre au quartier.

Contribution aux actions / plans d'actions

Poursuivre nos participations aux actions de la Maison de Police de Hodimont et zonales. Organiser des contrôles spécifiques de petite ampleur.

Faire souffler et « saliver » tous les conducteurs suite à un accident de roulage.

2.2.3. 6 Assurances/contrôles techniques

Description

Le défaut d'assurance est un phénomène présent sur tout le territoire de la zone qui augmente d'année en année. Il n'y a pas de spécificité propre au quartier.

Contribution aux actions / plans d'actions

Continuer à vérifier ces documents lors de tous contrôles circulation, d'apostilles roulage et lors de tout procès-verbal roulage (hors Services d'Intervention et de Prévention).

Contrôles spontanés de véhicules présumés en défaut d'assurance et de contrôle technique (hors Services d'Intervention et de Prévention).

2.3 La délinquance juvénile (envisagée sous l'angle de la violence perpétrée à l'égard des membres de la communauté éducative ainsi que la délinquance ayant un impact au sein de l'école) et le partenariat avec les écoles.

Description

A ce stade, nous n'avons pas décelé de phénomènes importants spécifiquement liés à la présence d'écoles (primaires) sur notre quartier.

Le contact avec les écoles n'est pas permanent. Il est ponctuel et corollaire à des faits précis. Nous n'avons pas d'informations quant à d'éventuelles problématiques de fond.

Contribution aux actions/plan d'actions

Désignation dans l'équipe d'un policier de contact école pour toutes les écoles du quartier. Le but : confiance et connaissance mutuelle; connaissance des problèmes vécus par les écoles du quartier, développement d'un partenariat, faire monter les infos au policier de contact (à l'équipe) ou aller chercher ces infos.

Ce policier de référence assurera le lien avec l'officier de contact de la Zone.

2.4 Les stupéfiants

Non diffusé

2.5 Le terrorisme (+ extrémisme, radicalisme)

Non diffusé

2.6 La traite et le trafic des êtres humains (y compris le trafic de migrants, les marchands de sommeil, les mariages blancs) - projet d'arrondissement piloté par la Police Fédérale (PJF)

Non diffusé

2.7 Les délits patrimoniaux commis par des groupes d'auteurs itinérants - projet d'arrondissement piloté par le Police Fédérale (PJF)

Description et contribution aux actions/plan d'actions

Le descriptif et les actions à mener seront au besoin précisés sur la base des travaux et recommandations, applicables à la zone ou au quartier, qui émaneront du groupe de travail « groupes d'auteurs itinérants » piloté par la Police Judiciaire Fédérale.

2.8 La violence intra-familiale/intra-conjugale

Description à partir des priorités zonales et spécificités sécuritaires du Quartier

Le quartier Moulin ne se distingue pas particulièrement dans cette problématique qui nécessite cependant, par nature, une attention particulière lors du traitement d'un cas. Il est à remarquer que nous avons parfois des violences intra-familiales qui se déroulent sur le quartier suite à la présence de l'Accueil. Les personnes présentes à cet endroit déplacent leurs problèmes vers le quartier Moulin, cependant ces personnes ne sont pas originaires de

notre quartier.

Actuellement, il n'y a pas de cas posant problème de manière récurrente. Depuis 2005, nous avons une moyenne de seize faits enregistrés par an.

Contribution aux actions/plan d'actions relatifs aux spécificités du quartier

Les policiers sont attentifs à la problématique lors du travail quotidien et en sphère familiale et se conforment aux directives du Procureur du Roi.

2.9 Domiciles, radiations et qualité de l'habitat

Description

Le quartier Moulin est un quartier paupérisé habité par une population souvent pauvre, voire marginalisée.

- Ces habitants changent souvent de domicile. Il n'est pas rare de les voir tenter une fraude aux allocations diverses.
- Lorsqu'ils quittent un logis, ces habitants ne prennent pas toujours la peine de faire les démarches administratives prévues ce qui entraîne ultérieurement leur radiation.
- Beaucoup d'immeubles sont mal entretenus et des bâtiments de valeur sont divisés en de nombreux appartements par le seul souci du profit.

Contribution aux actions/plan d'actions

- Continuer d'appliquer la note sur les domiciles avec rigueur et humanité. Lorsqu'un immeuble et/ou un propriétaire se distingue négativement, leur apporter une attention toute particulière. Lorsque l'on procède à un nouveau domicile, en profiter pour actualiser la situation de l'immeuble.

Pour les cas non problématiques, continuer à appliquer une gestion stricte quant aux délais de domiciliation.

Pour les cas problématiques (urgence liée au cas du demandeur, difficultés à trouver le demandeur, soupçons de fraude de la part du demandeur,...) favoriser une gestion d'équipe sous la houlette du chef d'équipe.

- Continuer de faire les démarches auprès de Dison et de Verviers pour solliciter la radiation lorsque les cas sont avérés. Continuer à faire des demandes complètes et bien motivées.

- En étroite collaboration avec les services de Dison et de Verviers, collaborer pleinement à la mise en oeuvre dynamique d'une politique du logement visant à la mise en conformité des logements et par là à un meilleur bien-être des habitants. Dénonciation des immeubles à contrôler via le formulaire ad hoc. Suivi des immeubles frappés d'inhabitabilité en collaboration avec les administrations et le cas échéant, verbalisation des propriétaires et/ou des locataires qui ne respectent pas les règles leur imposées.

2.10 Quartier à Discrimination positive (Q+) et Plan de Cohésion Sociale

Le quartier Moulin est intégré à la fois dans le Quartier à discrimination positive « Hodimont » (sur Verviers) et dans le plan de cohésion sociale (sur Dison). Via ces plateformes de concertation sont élaborés des projets concrets visant à rendre la vie plus agréable sur notre quartier réputé « difficile ».
« Voir Annexe 4.10)

3. Les priorités internes de l'équipe de Quartier

3.1 « Du policier de quartier d'hier à l'équipe de quartier de demain »

Description

A l'heure actuelle (novembre 2010), les membres de l'équipe sont désignés ainsi que l'adjoint. L'agencement des bureaux a été discuté en équipe et accepté. Chacun sait donc déjà où sera son bureau. Une couleur a été choisie pour l'équipe.

Il est envisagé de repeindre certains murs de nos deux bureaux. Nous comptons faire cela nous-même, tous ensemble, ceci afin de lier les membres de l'équipe lors d'un travail commun. Nous envisageons également de choisir un logo pour notre équipe de quartier.

Actuellement, malgré les questionnements liés à l'inconnu, les personnes sont réceptives et il y a une forme d'acceptation de ces changements.

Contribution aux actions/plan d'actions

Le défi est à relever sur quatre plans : sur un volet organisationnel, sur un volet ressources matérielles, sur un volet d'esprit d'équipe et sur le développement de la culture de la proximité.

3.1.1 Sur le volet organisationnel

1	composer une équipe - choisir un adjoint
1a	tester l'équipe et envisager un rééquilibrage s'il échet
2	choisir un mode organisationnel
2a	tester le mode choisi et le cas échéant l'adapter
3	répartir les tâches (grille horaire - capacité)
4	informer les membres du contenu du PSQ - expliquer, encourager, recadrer,...
5	développer des outils de communication intra muros => création d'une adresse e-mail collective « vervimou » => tableau(x) => registres communs

3.1.2 Sur le volet ressources matérielles

1	répartir le personnel dans les bureaux
1a	organiser le déménagement
2	déplacer l'imprimante-réseau en collaboration avec l'équipe voisine (Station).
3	attribuer un combi à l'équipe (responsable du suivi de l'équipement et de la propreté)

3.1.3 Sur le volet Spirit

1	donner une image à cette équipe => nom : MOULIN => photo de l'équipe => couleur spécifique : Bordeaux => logo spécifique
2	promouvoir l'image de l'équipe (en interne et en externe) => la difficulté étant de pouvoir promouvoir l'image tout en évitant l'esprit sectaire, l'élitisme, la compétition,.....
3	promouvoir l'esprit d'entraide
4	susciter l'adhésion au PSQ => consultation lors du processus de mise en oeuvre => à la mise en oeuvre

3.1.4 Développement de l'esprit « police de proximité »

Description

En phase avec la stratégie de proximité du Plan Zonal de Sécurité (PZS) il convient de développer chez tous les policiers les pratiques de proximité vis-à-vis des particuliers, des associations, des commerçants et des différentes communautés présentes sur le quartier.

Plus particulièrement sur ce quartier (voir caractéristiques au point 1.1) la police de proximité se doit d'être une police de proximité adaptée à sa population multiculturelle, multiconfessionnelle et constituée d'une large frange de personnes issues d'une classe sociale peu élevée.

Contribution aux actions/plan d'actions

- garder le niveau d'empathie des policiers vis-à-vis de la population
- renforcer durablement les contacts avec les différentes communautés présentes sur le quartier
- accroître la participation des policiers à la vie du quartier
- entretenir les contacts avec les mosquées
- encourager les patrouilles pédestres et cyclistes

- consolider les partenariats existants et en développer de nouveaux avec les associations impliquées dans les Plans de Cohésion Sociale (PCS) et le Plan Local d'Intégration (PLI). Dans ce cadre, un premier contact formel a eu lieu avec le CRVI et ce partenaire externe est certainement à privilégier.

3.2 L'implication capable

Description

Au sein de la maison de police de Hodimont, la mise en évidence des potentiels humains et leur utilisation au profit de l'organisation (et par retour au profit de l'individu) est un véritable credo. Bien au-delà d'une hiérarchie formelle dont les deux piliers sont le grade et l'ancienneté, il s'agit surtout de découvrir les talents de tous les membres et de leur permettre de s'épanouir en prenant des responsabilités.

Le chef d'équipe et son adjoint devront développer le même esprit au sein de leur équipe.

Contribution aux actions/plan d'actions

- pour le Chef d'Equipe et son adjoint
 - positionnement du chef d'équipe et de l'adjoint comme coachs au sein de l'équipe et comme référents en interne et en externe.
 - importance du rendre-compte et du partenariat avec le chef de service
 - prise en charge lui-même de dossier d'une certaine importance et même de dossier « simple » (domiciles...).
 - consultation des membres de l'équipe dans le cadre de certaines décisions
 - amélioration des compétences de chaque membre du groupe :
 - détection des potentiels et des déficiences
 - suivi en partenariat avec le chef de service et le cas échéant le Contrôleur de Qualité, la gestionnaire des flux administratifs,...
 - formation, coaching personnalisé par rapport aux problèmes détectés ,...
- pour les membres de l'équipe
 - participation active dans l'équipe, proposition d'amélioration d'innovation, critique positive ...

Contribution aux actions/plan d'actions

- Mise en place d'une réunion d'équipe mensuelle afin d'évaluer le fonctionnement de l'équipe et de traiter des problèmes rencontrés.

- Mise en place d'une réunion hebdomadaire rassemblant le chef de service et les chefs d'équipe

- Désignation d'un référent écoles, environnement, roulage, matériel...

3.3 Amélioration de la disponibilité des membres de l'équipe

Description

L'absentéisme au travail est inéluctable. Il faudrait idéalement en réduire le volume et/ou l'impact sur l'organisation et sur l'ambiance dans le groupe.

Actions/plan d'actions

- Volet social : action vis-à-vis des malades et accidentés (contact téléphonique, courriel, courrier spécifique, visite,...)

- Volet disponibilité pour le Sv : envisager et promouvoir les possibilités de mi-temps et/ou de travail adapté (administratif ou autre) pour une réinsertion meilleure et plus rapide dans le milieu professionnel et au sein de l'équipe.

- Promotion du challenge « Best Présence » qui se veut une valorisation formelle et résolument positive de la disponibilité pour le service (le challenge est remis à tout membre du personnel qui n'a pas été absent durant toute l'année pour raison médicale). Voir copie du diplôme en annexe.

4. Annexes

- 4.1 Données socio-économiques et démographiques du Quartier, du secteur et de la zone
- 4.2 Evolution de la criminalité enregistrée au sein du Quartier et du secteur (2005-2009) pour les principaux phénomènes
- 4.3 Relevé des accidents de roulage avec lésions corporelles pour le Quartier Moulin
- 4.4 Relevé des personnes clefs du quartier (personnes ressources, partenaires, victimes, auteurs, ...) - **Non diffusé**
- 4.5 Relevé des endroits stratégiques en matière de stupéfiants - **Non diffusé**
- 4.6 Réseau caméras sur le quartier
- 4.7 Plan du quartier
- 4.8 Diplôme « Best Présence »
- 4.9 Quartier à Discrimination Positive (Q+) et PCS



Données socio-économiques et démographiques du Quartier

Moulin		
Caractéristiques		% ZP
Nombre d'habitants	3.032	3,9%
Superficie (km ²)	0,295	0,4%
Longueur voirie (kms)	3,213	0,8%
Densité de population (hab./km ²)	10.268	
Revenu total net imposable (€)	19.902.709	2,5%
<i>Revenu moyen par déclaration (€)</i>	<i>14.359</i>	
Nombre d'hommes	1.537	4,0%
<i>Proportion d'hommes</i>	<i>50,7%</i>	
Nombre de femmes	1.495	3,7%
<i>Proportion de femmes</i>	<i>49,3%</i>	
Nombre de mineurs (0-17 ans)	899	4,8%
<i>Proportion de mineurs (0-17 ans)</i>	<i>29,8%</i>	
Nombre d'adultes (18-24 ans)	322	4,2%
<i>Proportion d'adultes (18-24 ans)</i>	<i>10,7%</i>	
Nombre d'adultes (25-54 ans)	1.246	4,0%
<i>Proportion d'adultes (25-54 ans)</i>	<i>41,3%</i>	
Nombre d'adultes (55-64 ans)	214	2,5%
<i>Proportion d'adultes (55-64 ans)</i>	<i>7,1%</i>	
Nombre de pers. âgées (65 ans et plus)	337	2,7%
<i>Proportion de pers. âgées (65 ans et plus)</i>	<i>11,2%</i>	
Nombre de belges	2.204	3,1%
<i>Proportion de belges</i>	<i>72,7%</i>	
Nombre d'étrangers	828	11,2%
<i>Proportion d'étrangers</i>	<i>27,3%</i>	
Provenance		
<i>Union européenne</i>	<i>83,6%</i>	
<i>Europe (hors U.E.)</i>	<i>8,1%</i>	
<i>Afrique</i>	<i>6,6%</i>	
<i>Amériques</i>	<i>0,0%</i>	
<i>Asie</i>	<i>1,6%</i>	
<i>Océanie</i>	<i>0,0%</i>	
Nationalités étrangères - Top 3		
<i>Turquie</i>	<i>6,5%</i>	
<i>Maroc</i>	<i>3,9%</i>	
<i>Grèce</i>	<i>2,1%</i>	
Nombre de ménages	1.305	3,7%
<i>Proportion d'hommes seuls</i>	<i>28,3%</i>	
<i>Proportion de femmes seules</i>	<i>17,1%</i>	
<i>Proportion de pères avec enfant</i>	<i>4,0%</i>	
<i>Proportion de mères avec enfant</i>	<i>15,6%</i>	

<i>Proportion de couples</i>	31,0%	
<i>Taille moyenne du ménage</i>	2,3	
Moulin		
Caractéristiques		% ZP
Nombre de logements occupés	1.177	3,6%
<i>Proportion d'appartements</i>	52,1%	
<i>Proportion de maisons séparées</i>	5,5%	
<i>Proportion de maisons jumelées</i>	7,0%	
<i>Proportion de maisons mitoyennes</i>	34,7%	
Année de construction des logements		
<i>Avant 1946</i>	67,8%	
<i>Entre 1946 et 1970</i>	18,3%	
<i>Entre 1971 et 1995</i>	12,3%	
Etat des logements		
<i>En bon état</i>	69,1%	
<i>En mauvais état</i>	7,6%	
Qualité de l'environnement		
<i>Qualité globale très agréable</i>	15,9%	
<i>Qualité globale peu agréable</i>	28,1%	
<i>Propreté très agréable</i>	18,1%	
<i>Propreté peu agréable</i>	29,3%	
<i>Tranquillité très agréable</i>	15,1%	
<i>Tranquillité peu agréable</i>	38,3%	
Nombre de travailleurs	538	2,2%
<i>Proportion de travailleurs</i>	22,5%	
Nombre de demandeurs d'emploi	366	6,2%
<i>Proportion de demandeurs d'emploi</i>	15,3%	
Nombre d'étudiants	73	3,0%
<i>Proportion d'étudiants</i>	3,0%	
Nombre de (pré-)pensionnés	408	2,8%
<i>Proportion de pensionnés</i>	17,1%	
Statut professionnel		
<i>Secteur public</i>	20,2%	
<i>Secteur privé - Chef d'entreprise</i>	1,9%	
<i>Secteur privé - Employés</i>	19,5%	
<i>Secteur privé - Ouvriers</i>	39,8%	
<i>Indépendants</i>	8,9%	
Domaine d'activité professionnelle - Top 5		
<i>Industrie</i>	19,4%	
<i>Commerce</i>	9,3%	
<i>Construction</i>	9,1%	
<i>Administration</i>	8,4%	
<i>Médico-social</i>	8,1%	



Criminalité enregistrée au sein de l'ensemble de la Zone de Police Vesdre

(Source : BNG / DCA Verviers AnStrat - 16-03-2010)

Phénomènes \ Années	2005	2006	2007	2008	2009	Moy.	Evol. 08-09	Evol. 05-09
Vols dans habitations	789	837	778	786	846	807,2	+7,6%	+7,2%
Vols dans commerces **	874	765	677	753	816	777,0	+8,4%	-6,6%
Vols dans véhicules	453	687	578	444	423	517,0	-4,7%	-6,6%
Vols de véhicules	266	203	212	207	198	217,2	-4,3%	-25,6%
Vols avec violence/menace	352	242	232	278	228	266,4	-18,0%	-35,2%
Vols à la tire	212	166	115	132	117	148,4	-11,4%	-44,8%
Atteintes à l'intégrité morale	1561	1458	1317	1293	1187	1363,2	-8,2%	-24,0%
Menaces	653	524	381	368	350	455,2	-4,9%	-46,4%
Harcèlement moral	368	395	367	405	360	379,0	-11,1%	-2,2%
Atteintes à l'intégrité physique	949	955	1009	1009	975	979,4	-3,4%	+2,7%
Coups et blessures volontaires (total)	790	760	760	825	818	790,6	-0,8%	+3,5%
Coups et bl. volont. (sur voie publique)	363	316	325	362	347	342,6	-4,1%	-4,4%
Coups et bl. volont. (en sphère familiale)	257	250	267	285	262	264,2	-8,1%	+1,9%
Dégradations volontaires (total)	967	1133	1148	1106	1207	1112,2	+9,1%	+24,8%
Dégradations de véhicules	407	546	536	511	589	517,8	+15,3%	+44,7%
Infractions en matière de stupéfiants	191	313	371	372	293	308,0	-21,2%	+53,4%
Infractions contre l'environnement ***	291	256	205	229	610	318,2	+166,4%	+109,6%

* Notons qu'un même fait peut se retrouver dans plusieurs (sous-)phénomènes, si bien qu'il serait erroné d'additionner ceux-ci entre eux.

** Les vols dans commerces (ou entreprises) englobent notamment les vols à l'étalage.

*** Les sanctions administratives strictes ne sont pas comptabilisées parmi les infractions contre l'environnement.

**Criminalité enregistrée au sein du quartier "HODIMONT - Moulin"
(ZP Vesdre) ***

(Source : BNG / DCA Verviers AnStrat - 16-03-2010)

Phénomènes \ Années	2005	2006	2007	2008	2009	Moy.	% ZP	Evol. 08-09	Evol. 05-09
Vols dans habitations	19	29	28	33	34	28,6	3,5%	+3,0%	+78,9%
Vols dans commerces	16	7	18	20	5	13,2	1,7%	-75,0%	-68,8%
Vols dans véhicules	22	18	8	12	13	14,6	2,8%	+8,3%	-40,9%
Vols de véhicules	3	4	5	8	3	4,6	2,1%	-62,5%	+0,0%
Vols avec violence/menace	13	10	11	15	11	12,0	4,5%	-26,7%	-15,4%
Vols à la tire	2	1	7	9	2	4,2	2,8%	-77,8%	+0,0%
Atteintes à l'intégrité morale	83	60	83	70	53	69,8	5,1%	-24,3%	-36,1%
Menaces	31	22	29	31	17	26,0	5,7%	-45,2%	-45,2%
Harcèlement moral	11	16	15	16	13	14,2	3,7%	-18,8%	+18,2%
Atteintes à l'intégrité physique	55	44	40	64	33	47,2	4,8%	-48,4%	-40,0%
Coups et blessures volontaires (total)	45	32	32	53	30	38,4	4,9%	-43,4%	-33,3%
Coups et bl. volont. (sur voie publique)	28	16	13	25	13	19,0	5,5%	-48,0%	-53,6%
Coups et bl. volont. (en sphère familiale)	7	12	12	15	8	10,8	4,1%	-46,7%	+14,3%
Dégradations volontaires (total)	36	29	38	30	41	34,8	3,1%	+36,7%	+13,9%
Dégradations de véhicules	15	12	14	11	16	13,6	2,6%	+45,5%	+6,7%
Infractions en matière de stupéfiants	10	9	6	10	8	8,6	2,8%	-20,0%	-20,0%
Infractions contre l'environnement	50	32	34	31	46	38,6	12,1%	+48,4%	-8,0%

* Notons qu'un même fait peut se retrouver dans plusieurs (sous-)phénomènes, si bien qu'il serait erroné d'additionner ceux-ci entre eux.

** Les vols dans commerces (ou entreprises) englobent notamment les vols à l'étalage.

*** Les sanctions administratives strictes ne sont pas comptabilisées parmi les infractions contre l'environnement.



Relevé des accidents de roulage avec lésions corporelles pour le quartier Moulin

Année 2005

Date	Mois	Heure	Thor	Jours	CP	Rues	Alc	N° Info	N°M	N	BK	BL	BG	T	Act	Causes	DF	IV	MP
18/01/2005	01	16:00	16	Mar	Dis	Clément XIV	1	1062/2005	93	C	999	1	0	0	V/P	Contrôle	1	0	Hod
03/04/2005	04	00:00	0	Vend	Ver	de Dison	1	4875/2005	999	C	999	1	0	0	V/C	Manoeuvre	0	0	Hod
24/05/2005	05	21:15	21	Mar	Ver	de Dison	1	7883/2005	144	C	999	1	0	0	V/V	Manoeuvre	0	0	Hod
29/10/2005	10	13:45	13	Sam	Ver	de Dison	1	16998/2005	999	C	999	1	0	0	V/C	Priorité	0	0	Hod
06/12/2005	12	15:30	15	Mar	Ver	de Hodimont	1	19240/2005	999	627	0,3	1	0	0	V/P	Priorité	0	0	Hod
14/12/2005	12	07:50	7	Mer	Ver	de Hodimont	1	19696/2005	999	627	0,3	1	0	0	V/P	Priorité	0	0	Hod
10/06/2005	06	18:55	18	Vend	Ver	du Commerce	1	8861/2005	50	C	999	1	0	0	V/P	Priorité	0	0	Hod
21/12/2005	12	17:00	17	Mer	Ver	saint Antoine	1	20184/2005	999	C	999	1	0	0	V/P	Priorité	0	0	Hod

Année 2006

Dates	Mois	Heure	Thor	Jours	CP	Rues	Alc	N° Info	N°M	N	BK	BL	BG	0	Act	Causes	DF	IV	MP
29/07/2006	07	20:20	20	Sam	Ver	de Dison	1	13256/2006	39	C	999	1	0	0	V/V	Vitesse	0	0	Hod
20/05/2006	05	03:30	3	Sam	Dis	des Franchimontois	1	8405/2006	2	C	999	1	0	0	V	Contrôle	1	1	Hod
18/11/2006	11	14:30	14	Sam	Ver	rond point Kermadec	1	20638/2006	999	C	999	1	0	0	V/V	Priorité	0	0	Hod
26/09/2006	09	18:30	18	Mar	Ver	Saint Antoine	1	17197/2006	999	C	999	1	0	0	V/L	Priorité	0	0	Hod
20/12/2006	12	17:10	17	Mer	Ver	Thier de Hodimont	1	22921/2006	999	C	999	1	0	0	V/V	Priorité	0	0	Hod

Année 2007

Dates	Mois	Heures	Thor	Jours	CP	Rues	Alc	N° Info	N°M	N	BK	BL	BG	T	Act	Causes	DF	IV	MP
25/04/07	04	18:00	18	Mer	Ver	de Dison	1	Pv300704	96	C	999	1	0	0	V/C	Manoeuvre	0	0	Hod
27/04/07	04	7:45	7	Vend	Ver	de Dison	1	7722/2007	93	C	999	1	0	0	V/C	Manoeuvre	0	0	Hod
27/07/07	07	19:50	19	Vend	Ver	de Dison	1	14614/2007	999	C	999	1	0	0	V/V	Priorité	0	0	Hod
21/09/07	09	21:20	21	Vend	Ver	de Dison	1	18559/2007	1	C	999	1	0	0	V/P	Contrôle	0	1	Hod
26/12/07	12	15:30	15	Mer	Ver	de Dison	1	25110/2007	45	C	999	1	0	0	V	Contrôle	0	0	Hod
4/06/07	06	16:45	16	Lund	Ver	de Hodimont	1	10467/2007	284	C	999	1	0	0	V/P	Priorité	0	0	Hod
23/06/07	06	23:45	23	Sam	Ver	de Hodimont	1	12025/2007	270	C	999	1	0	0	V/P	Manoeuvre	0	0	Hod
22/09/07	09	20:15	20	Sam	Ver	de Hodimont	1	18617/2007	27	C	999	1	0	0	V/V	Contrôle	0	1	Hod
29/12/07	12	8:30	8	Sam	Ver	de Hodimont	1	25292/2007	999	627	999	1	0	0	V/C	Manoeuvre	0	0	Hod
04/01/2007	01	19:00	19	Jeud	Ver	des Fabriques	1	00265/2007	212	C	999	1	0	0	V/C	Contrôle	0	0	Hod
10/10/07	10	14:40	14	Mer	Ver	des Fabriques	1	19894/2007	88	C	999	1	0	0	V/P	Priorité	0	0	Hod
9/04/07	04	15:05	15	Lund	Ver	du Moulin	1	6486/2007	24	C	999	1	0	0	V/C	Manoeuvre	0	0	Hod
9/10/07	10	0:15	0	Mar	Ver	du Moulin	1	19786/2007	3	627f	999	1	0	0	V/P	Contrôle	1	0	Hod
22/11/07	11	19:30	19	Jeud	Ver	du Moulin	1	Pv302106	999	627	999	1	0	0	V/P	Vitesse	0	0	Hod
23/01/2007	01	12:55	12	Mar	Ver	Saint Antoine	1	01515/2007	999	C	999	1	0	0	V/P	Priorité	0	0	Hod
3/12/07	12	8:00	8	Lund	Ver	Saint Antoine	1	23654/2007	999	C	999	1	0	0	V/P	Contrôle	1	0	Hod
20/11/07	11	11:30	11	Mar	Ver	St. Antoine	1	22759/2007	6	C	999	1	0	0	V/P	Priorité	0	0	Hod

Année 2008

Dates	Mois	Heures	Thor	Jours	CP	Rues	Alc	N° Info	N°M	N	BK	BL	BG	T	Act	Causes	DF	IV	MP
24/02/08	02	19:00	19	Dim	Ver	de Dison	1	3731/2008	999	C	999	1	0	0	V/V	Priorité	0	0	Hod
14/05/08	05	11:30	11	Mer	Ver	de Dison	1	9420/2008	40	C	999	1	0	0	V/L	Manoeuvre	0	0	Hod
27/07/08	07	3:52	3	Dim	Ver	de Dison	1	14968/2008	999	C	999	1	0	0	V/V	Contrôle	0	0	Hod
25/01/08	01	12:15	12	Vend	Ver	de Hodimont	1	Pv300166	999	627	999	1	0	0	V/C	Manoeuvre	0	0	Hod
30/01/08	01	17:00	17	Mer	Ver	de Hodimont	1	2022/2008	212	627	999	2	0	0	V/P	Contrôle	0	0	Hod
29/04/08	04	16:15	16	Mar	Ver	de Hodimont	1	8326/2008	296	C	999	1	0	0	V/P	Priorité	0	0	Hod
26/07/08	07	14:30	14	Sam	Ver	de Hodimont	1	15178/2008	999	C	999	1	0	0	V/P	Priorité	1	0	Hod
21/10/08	10	20:35	20	Mar	Ver	de Hodimont	1	21714/2008	21	627	999	1	0	0	V/V	Contrôle	0	0	Hod
4/11/08	11	16:45	16	Mar	Ver	de Hodimont	1	22850/2008	232	627	999	1	0	0	V/P	Priorité	0	0	Hod
9/12/08	12	15:00	15	Mar	Ver	de Hodimont	1	25496/2008	160	627	999	1	0	0	V/P	Priorité	0	0	Hod

Année 2009

Dates	Mois	Heures	Thor	Jours	CP	Rues	Alc	N° Info	N°M	N	BK	BL	BG	T	Act	Causes	DF	IV	MP
28/06/09	6	0:30	0	Dim	Ver	de Dison	1	13724/2009	37	C	999	1	0	0	C/P	Priorité	0	0	Hod
29/06/09	6	15:10	15	Mer	Ver	de Dison	1	13831/2009	999	C	999	1	0	0	V/V	Manœuvre	0	0	Hod
11/09/09	9	22:35	22	Vend	Ver	de Hodimont	1	19759/2009	999	C	999	1	0	0	V/P	Priorité	0	0	Hod
27/11/09	11	11:13	11	Vend	Ver	de Hodimont	1	25648/2009	999	C	999	1	0	0	V/C		1	0	Hod
18/05/09	5	17:30	17	Lund	Ver	des Fabriques	1	10301/2009	26	C	999	1	0	0	V/P	Priorité	0	0	Hod
2/05/09	5	23:46	20	Sam	Ver	Saint Antoine	1	9091/2009	999	C	999	1	0	0	V/V	Manœuvre	0	1	Hod

Année 2010

Dates	Mois	Heures	Thor	Jours	CP	Rues	Alc	N° Info	N°M	N	BK	BL	BG	T	Act	Causes	DF	IV	MP
1/01/10	1	8:43	8	Vend	Ver	de Dison	1	036/2010	999	C	999	4	0	0	V/V	Priorité(feux)	0	1	Hod
13/02/10	2	19:20	19	Sam	Ver	de Dison	1	2942/2010	999	C	999	1	0	0	V/V	Contrôle	0	1	Hod
23/08/10	8	22:35	22	Lund	Ver	de Dison	1	Pv301670/10	999	C	999	1	0	0	V/C	Priorité	0	0	Hod

<u>Légende :</u>		<u>Causes</u>	<u>Jours</u>	<u>N°</u>
V V	<i>voiture</i>	Vitesse	Dimanche	1
P	<i>piéton</i>	Contrôle, perte de contrôle de ...	Lundi	2
L	<i>vélo</i>	Priorité de ...	Mardi	3
C	<i>cyclo/moto</i>	Dépassement	Mercredi	4
R,N	<i>Route Nationale</i>	Ivresse	Jeudi	5
B,k	<i>Borne Kilométrique</i>	Manoeuvre	Vendredi	6
B,L	<i>Blessé Léger</i>	Fuite	Samedi	7
B,G	<i>Blessé grave</i>			
T	<i>Tué</i>			
M.P	<i>Maison de Police</i>			
DF	<i>Délit de Fuite</i>			
IV	<i>Ivresse</i>			
Thor	<i>Tranche horaire</i>			
Alc	<i>n° d'accident</i>			



RESEAU DES CAMERAS SUR LE QUARTIER

Le quartier Moulin est sous la surveillance et l'oeil attentif de 5 caméras :

- Caméra placée rue du Commerce, caméra n°79
- Caméra placée rue des Foxhalles, caméra n°80
- Caméra placée au mur d'Hodimont, caméra n° 81
- Caméra placée pont du chêne, caméra n°83
- Caméra placée rue Spintay 2, caméra n°88



Diplôme « Best Présence ».

Maison de Police
de Hodimont



Diplôme



Best Présence 2010



Décerné à

Sandrine Monte

Q+ et PCS



Le Q+ Hodimont

Toutes les rues sur Verviers (rue du Moulin, rue St-Antoine, rue de Hodimont, rue du Commerce, rue de Dison et rue des Fabriques) sont reprises dans le Q+ prioritaire de Hodimont.

Un diagnostic de sécurité a été établi et depuis quelque six ans un groupe de travail local oeuvre à des actions effectives sur le terrain.

Sous la houlette du pilote (actuellement Lionel Rion du Service de Prévention de la Ville de Verviers), il a fallu marier les cultures policières et sociales. Ce challenge n'était pas gagné d'avance, mais à l'analyse c'est aujourd'hui clairement une réussite. Fortement implantée dans le quartier, la société de logements sociaux Logivesdre a aussi rejoint les rangs du Q+. Un temps associé à la démarche, le CPAS s'est progressivement retiré du Q+, n'y trouvant pas sa place.

En substance, le Q+ Hodimont aborde de manière pragmatique des problèmes de nuisances (tapages, jeux sur la voie publique, malpropreté, tri des déchets, animaux dérangeants, troubles de voisinage, squats, incivilités, problèmes de stupéfiants, grossièretés, dégradations,.....)

Tout en précisant bien que chaque composante du groupe garde sa spécificité et son secret professionnel propre, le groupe travaille sur l'échange d'informations et sur la mise en place de processus pour le traitement de certaines problématiques. (Par exemple un processus d'intervention visant les habitants perturbants des immeubles sociaux : en première ligne Logivesdre, puis les intervenants sociaux et si besoin la police.)

Le groupe travaille aussi sur des projets spécifiques :

- Mise en action du projet « enfant dans la rue » par les services de prévention et de police.
- Marches citoyennes : groupe d'habitants désireux d'améliorer la qualité de vie sur le quartier par une présence sur la rue.

- Semaine de la propreté : en collaboration avec divers services et associations ainsi qu'avec les riverains, cette grande action vise à améliorer l'allure générale du quartier de Hodimont et à sensibiliser les habitants aux comportements citoyens en matière de propreté et d'environnement.
- Travail dans les immeubles de Logivesdre : en concertation avec les habitants, Logivesdre et la Police, mise en place de règlements d'ordre intérieur et désignation de « référents » qui aideront à l'application de celui-ci.
- Projet « Bienvenue » : accueil des nouveaux venus sur le quartier en leur donnant des informations utiles (ramassage des poubelles, services existants, ...), afin de faciliter leur installation.

Mais au-delà de ces actions formalisées, il convient de mettre en évidence le partenariat permanent et convivial entre tous qui induit une action réellement efficace sur le terrain. Le Q+ Hodimont n'est pas virtuel. Il existe vraiment !

e PCS Dison

Six rues du quartier Moulin (rue des 600 Franchimontois, rue de la Limite, rue du Châtelet, rue Clément XIV, place Simon Gathoye et rue de la Pompe) sont sur la commune de Dison et à ce titre sont impliquées dans le PCS (Plan de Cohésion Sociale) de Dison. Ledit PCS est piloté par Christine Petit-Jean, chef de projet.

Avec la naissance du PCS (2009-2013) de Dison, c'est aussi la formalisation des relations entre sociaux et policiers qui a été mise sur les fonds baptismaux.

Le quartier Moulin en sa composante disonaise est plus particulièrement impliqué via la Maison de Quartier sise rue de la Limite et par des actions communes à long terme (traitement de nuisances de quartier, dégradations à l'école Fond-de-Loup, assuétudes,...) ou liées à des événements (Fête de quartier, cortèges Halloween,...)

Contrairement au Q+ évoqué supra, le PCS de Dison est toujours en phase de rodage, mais il permet d'ores et déjà de travailler sur des actions concrètes communes et de tisser des liens relationnels privilégiés, condition sine qua non à un partenariat de qualité.